

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 26 avril 2019 à 10h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

Mme Jocelyne Nélain, membre du CE

M Brice Hardy, secrétaire du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
2. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
3. Informations relatives à la participation aux résultats.
4. Point sur l'avancement du processus électoral.
5. Point économique à fin mars 2018 et éventuels commentaires.
6. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement

Pas de mouvements de personnel.

Projets de recrutement : Assistante export, RSI, TC sédentaire

III. Informations relatives aux projets de sous-traitance.

RAS.

IV. Informations relatives à la participation aux résultats.

Le montant global de la participation aux résultats est de 63, 9 k€.

La ventilation sera facteur à 60% de la rémunération et à 40% du temps de présence.

V. Point sur l'avancement du processus électoral (envoi syndicat, accord pré-électoral...)

La réunion avec les organisations syndicales à eu lieu et le processus électoral n'a pas fait l'objet d'une modification à l'issue.

Le premier tour, réservé au personnel syndiqué, aura lieu le 16/05, la date limite pour les candidatures est fixée au 02/05

Le second tour pour le reste du personnel, aura lieu le 28/05, la date limite pour les candidatures est fixée au 17/05

IL y a désormais 3 collèges : cadre (27 personnes -> 2+2 élus), professions intermédiaires (31 personnes -> 2+2 élus) et ouvriers (22 personnes ->1+1 élus)

VI. Point économique à fin janvier 2019 et éventuels commentaires.

Cf document en annexe, pas de commentaires.

VII. Questions diverses

- L'acquisition et l'installation de parasols ou de tonnelles pour les tables extérieures est à prévoir
- La mise en place de la signalétique de l'accueil client sera bientôt effectuée
- Le CE gèrera la participation de l'entreprise à la fête des voisins au travail, dont les frais seront pris en charge par la société.

VIII. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

IX. Clôture de la réunion

La séance a été levée à 11h30 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 10h30 le 15 mars 2019 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy